

Chargeant Monsieur **Gustave ANANI CASSA**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de la Législation et des Droits de l'Homme de l'intérim de Madame **Juliette BIAO KOUDENOUKPO**, Ministre de la Famille et de l'Enfant par intérim pour compter du **Lundi 15 au Mardi 23 Septembre 2008**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU le Décret n°2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **Lundi 15 au Mardi 23 Septembre 2008**, Monsieur **Gustave ANANI CASSA**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de la Législation et des Droits de l'Homme, est chargé de l'intérim de Madame **Juliette BIAO KOUDENOUKPO**, Ministre de la Famille et de l'Enfant par Intérim.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 septembre 2008

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MFE 4 - SGG 4 - Autres Ministères 25 - Départements 6 - JORB 1.